

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2016

Le 28 juin 2016 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Claude VARIN, 2^{ème} adjoint.

Présents : M. GRANDIN, M. ROSE, Mme LESOUEF,

M. VARIN, M. PIEDAGNEL, M. GALLIER, Mme COUTARD, Mme ESSLING, Mme LEREDDE, M. COZIC, Mme FLEURY, M. LE CAMPION,

Mme ANTOINE, Mme ASSELIN, M. BIDEL, Mme BOULLOT, M. BOULLOT, M. DESCHAMPS, Mme DUVAL, M. FURCY, M. GROS, Mme HARDEL, M. HOREL, Mme LACOUR, Mme LAMAZIERE, Mme LECONTE, Mme LEFORT, M. LEMARCHANT, Mme LOUIS, Mme MAUMINOT, M. MEERT, M. MORIN, Mme PESQUEREL, Mme RENOUF, Mme RICHE, Mme SEVAUX.

Absents excusés :

Mme COUSIN qui avait donné procuration à M. GALLIER, M. CAILLIEZ qui avait donné procuration à M. VARIN, M. CHASLES qui avait donné procuration à M. DESCHAMPS, Mme COFFIN qui avait donné procuration à M. LE CAMPION, Mme PAGNON, M. DELAFOSSE qui avait donné procuration à Mme SEVAUX, M. DUVAL, M. FAUVEL, M. GARNIER, M. HEBERT, M. JULIEN, M. LEBAUDY, M. LEBEDEL, Mme LE BIHAN, Mme LEBOSQUAIN qui avait donné procuration à M. GRANDIN, M. LOISEL, Mme B. MARIE qui avait donné procuration à Mme ASSELIN, Mme M. MARIE, M. MORAZIN, M. OSMOND, Mme PREVOT qui avait donné procuration à Mme COUTARD.

Secrétaire de Séance : M. Claude GALLIER.

I – ADOPTION COMPTE RENDU

Séance du 24 mai 2016.

Avant de commencer la séance, M. Varin excuse Mme le Maire retenue par une autre obligation.

Puis, il présente le compte rendu du Conseil Municipal du 24 mai 2016 en faisant remarquer que le point XVI figure deux fois.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu modifié.

II – COMMUNICATIONS

M. Varin transmet les remerciements reçus des associations locales et cantonales suivantes : Restos du Cœur, Complément Alimentaire, Jardins Familiaux, 35 Santa Fé Division ; ainsi que ceux d'un particulier pour les subventions attribuées par le Conseil Municipal lors du vote du budget 2016.

Puis il informe le Conseil Municipal de la décision du Conseil Départemental de la Manche d'attribuer un montant de 3 797.91 € pour des travaux d'éclairage public à la salle des fêtes de Giéville.

Sur proposition de Mme le Maire, une réunion élargie à l'ensemble du Conseil Municipal sera programmée en septembre 2016.

III – DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

a) N°1 du legs Le Duc.

A la demande des services de la Préfecture de la Manche, il convient de reprendre le résultat N-1 de la section d'investissement du legs Le Duc soit 18 641 €

Le Conseil Municipal adopte cette réintégration budgétaire de l'excédent 2015.

b) N°1 du legs Danican et N°1 Budget général.

M. Gallier, Maire-adjoint aux affaires scolaires présente les deux propositions de modification pour un montant de 18 000 € Cette inscription budgétaire concerne pour partie du matériel nécessaire à l'entretien et au refroidissement rapide des aliments. Les autres crédits sont inscrits pour répondre aux choix qui seront opérés concernant l'évolution des affectations scolaires et des cantines.

A propos de la cantine sur le site de Giéville, M. Rose, Maire délégué de Giéville évoque les trois solutions possibles : maintenir la solution actuelle, produire les repas à Torigny-sur-Vire (ce qui suppose l'achat d'un véhicule), se faire livrer par le prestataire de Guilberville. Sa préférence va à la première solution : la production sur place à Giéville.

Le Conseil Municipal délibère en ce sens.

c) N°2,3,4, 5 du Budget général et budget primitif 2016 lotissement « La Passelaie ».

Suite à la modification de certains projets (coût supplémentaire pour l'insonorisation de la galerie du château, modification accès skate park), ainsi que de nouvelles décisions du Conseil Municipal après le vote du budget (acquisitions foncières, création du lotissement communal « La Passelaie »), il convient de les transcrire comptablement.

Le Conseil Municipal décide de modifier le budget général et vote le budget primitif 2016 du 1^{er} lotissement de la commune nouvelle de Torigny-les-Villes. Mme le Maire est autorisée à déposer le permis d'aménager.

IV – INTEGRATION VOIRIE (GUILBERVILLE) DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Le lotissement du « Clos de l'Aunelle » est désormais terminé. M. Grandin accompagné de M. Varin et des divers concessionnaires de réseaux ont constaté la conformité des installations. M. le Maire délégué fait part à l'assemblée qu'il conviendra d'intégrer ce linéaire de voirie dans le patrimoine de la commune afin qu'il soit pris en compte dans les dotations de l'Etat.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'intégrer cette voie dans le domaine public communal de Torigny-les-Villes.

V – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme Lesouef, Maire délégué informe le Conseil Municipal des modifications possibles pour le personnel communal. Deux évolutions de carrières sont envisagées ainsi que le remplacement d'un agent parti en retraite.

Le Conseil Municipal décide la création de ces 3 postes sans modifier l'effectif total de la collectivité.

VI - QUOTAS D'AVANCEMENT DU PERSONNEL MUNICIPAL

Suite à la création de la commune nouvelle, Mme Lesouef fait part au Conseil Municipal de la nécessité de délibérer sur les quotas d'avancement du personnel communal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe un taux unique de 100 % à l'ensemble des cadres d'emplois.

VII - NOUVELLE ORGANISATION DE LA COMMISSION DES TRAVAUX

M. Varin en qualité de Maire-adjoint aux travaux présente la proposition d'une nouvelle organisation de la commission des travaux, point déjà évoqué lors d'un précédent Conseil Municipal. Cette modification permettra d'élargir cette commission à l'ensemble de l'assemblée et sera mise en place dès octobre 2016.

Le Conseil Municipal valide cette évolution.

VIII - CONVENTION ECOLE PRIVEE

La commune historique de Torigni-sur-Vire accueille sur son territoire une école privée qu'elle finance. Compte tenu du nouveau périmètre de la commune, M. Gallier explique au Conseil Municipal qu'une nouvelle convention doit être proposée. Par conséquent, la convention actuelle ne pourra plus s'appliquer.

IX - ATTRIBUTION DE DEUX BOURSES AUX PERMIS DE CONDUIRE

La commission des affaires sociales a étudié deux dossiers qui répondent aux critères pour l'attribution d'une bourse au permis de conduire. Mme Coutard constate le succès de cette opération. Quatre bourses ont été attribuées depuis le début de l'année.

X – TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Après tirage au sort, M. Rose, Maire délégué de Giéville donne lecture des 9 jurés désignés pour cette année.

La séance est levée à 21h30.